

## 1. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport annuel, comme le rapport de gestion qu'il ferme, contient des énoncés prospectifs en ce qui concerne les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, qui se rapportent à la société ou à sa direction. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment les suivants :

- la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient pas atteints ni réalisés;
- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation;
- les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs;
- l'intensification de la concurrence résultant des concurrents actuels ou de l'arrivée de nouveaux concurrents;
- la disponibilité des matières premières, des ingrédients et des services publics, y compris l'électricité et le carburant, et l'augmentation des coûts associés à ces éléments;
- les changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- le rendement des magasins franchisés en deçà des attentes;
- les risques associés aux conditions des programmes financiers offerts aux franchisés de la société;
- l'impossibilité de réaliser une croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes informatiques, la chaîne d'approvisionnement et d'autres mesures de compression des coûts, ou l'obtention de résultats imprévus à la suite de ces initiatives;
- l'incapacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les initiatives importantes de la société de façon réussie et en temps opportun, notamment la mise en œuvre de stratégies, le lancement de produits novateurs et reformulés, l'ouverture de nouveaux magasins ou la rénovation de magasins existants;
- les résultats imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, y compris l'incidence des acquisitions et des ventes de divisions sur les produits et résultats futurs de la société;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changement;
- l'incapacité d'atteindre les résultats escomptés au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks;
- les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats dérivés sur capitaux propres relatifs aux actions ordinaires de GWL et de Loblaw;
- les changements dans les passifs d'impôts de la société, y compris des modifications des lois fiscales ou des cotisations futures;
- une dépendance envers les fournisseurs indépendants qui nuirait à la société;
- les événements touchant la santé publique;
- la variation des taux d'intérêt et des taux de change;
- l'incapacité de la société ou de ses franchisés à obtenir du financement externe;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- l'incapacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs.

## **Rapport de gestion**

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et qui figurent notamment à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs énoncés aux présentes, et tout particulièrement dans le rapport aux actionnaires et dans le rapport de gestion, reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes qui sont actuellement inconnus de la société ou que celle-ci juge actuellement négligeables pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, lesquels reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. La société renonce à toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles informations ou à la suite d'événements ultérieurs, ou encore pour tout autre motif, sauf dans la mesure prévue par la loi.